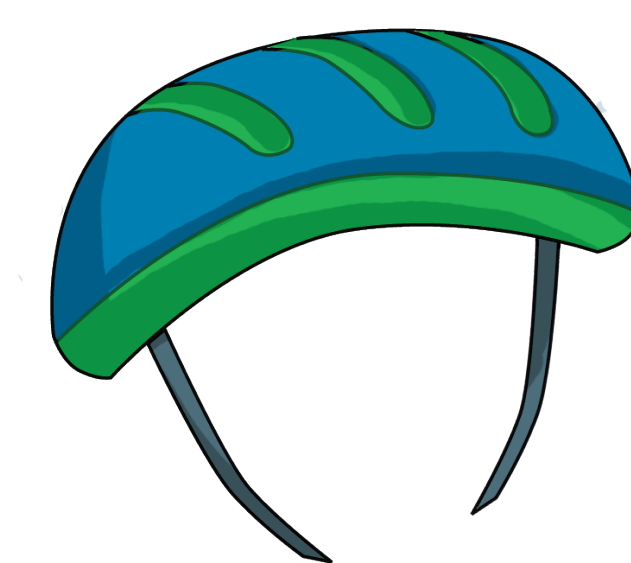
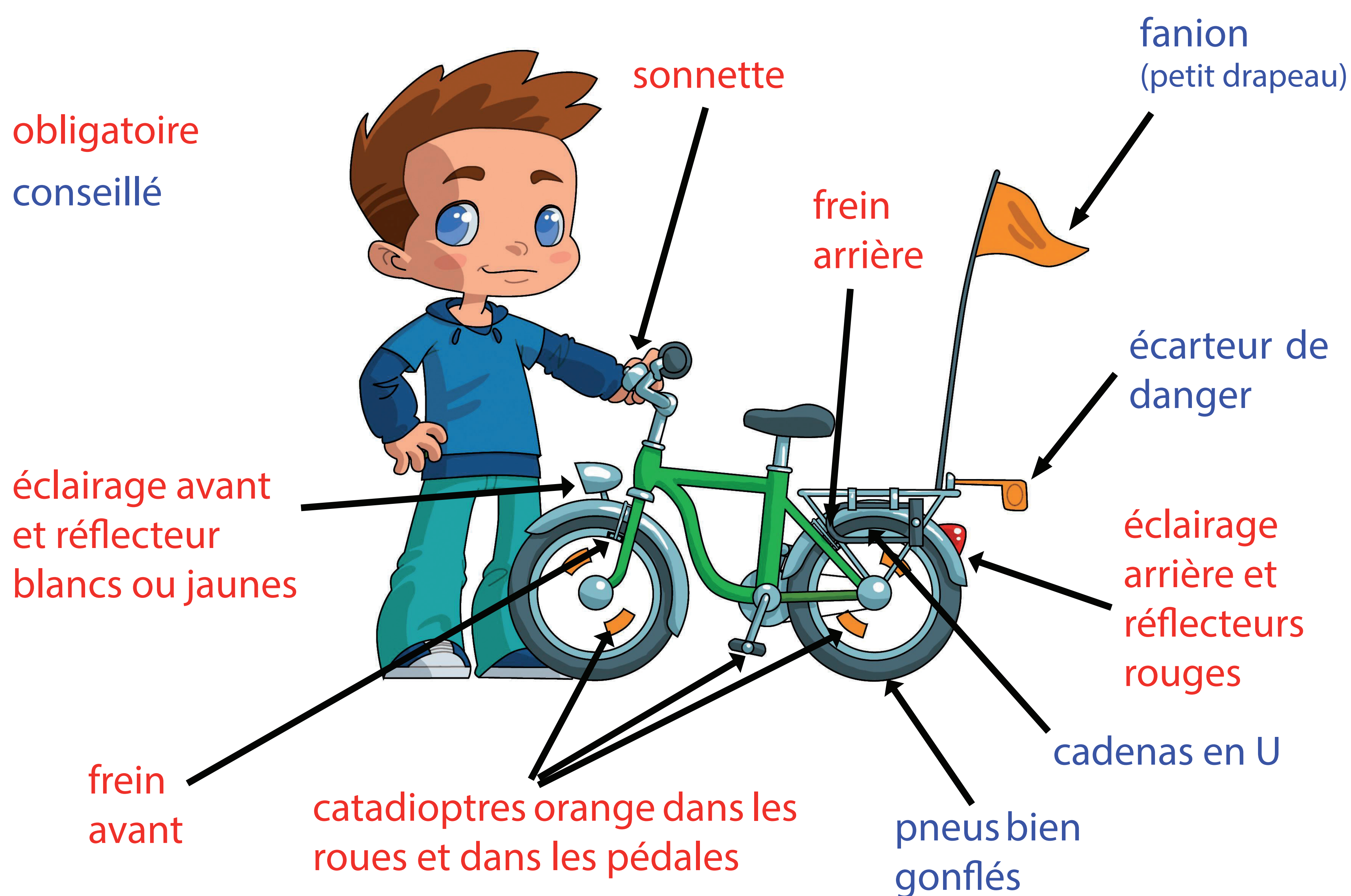


JE ROULE À VÉLO

EN TOUTE SÉCURITÉ

Avant de partir, vérifie ton équipement et celui de ton vélo :



Contre la pluie, rien de mieux qu'une cape ou un vêtement de pluie pour rester au sec !

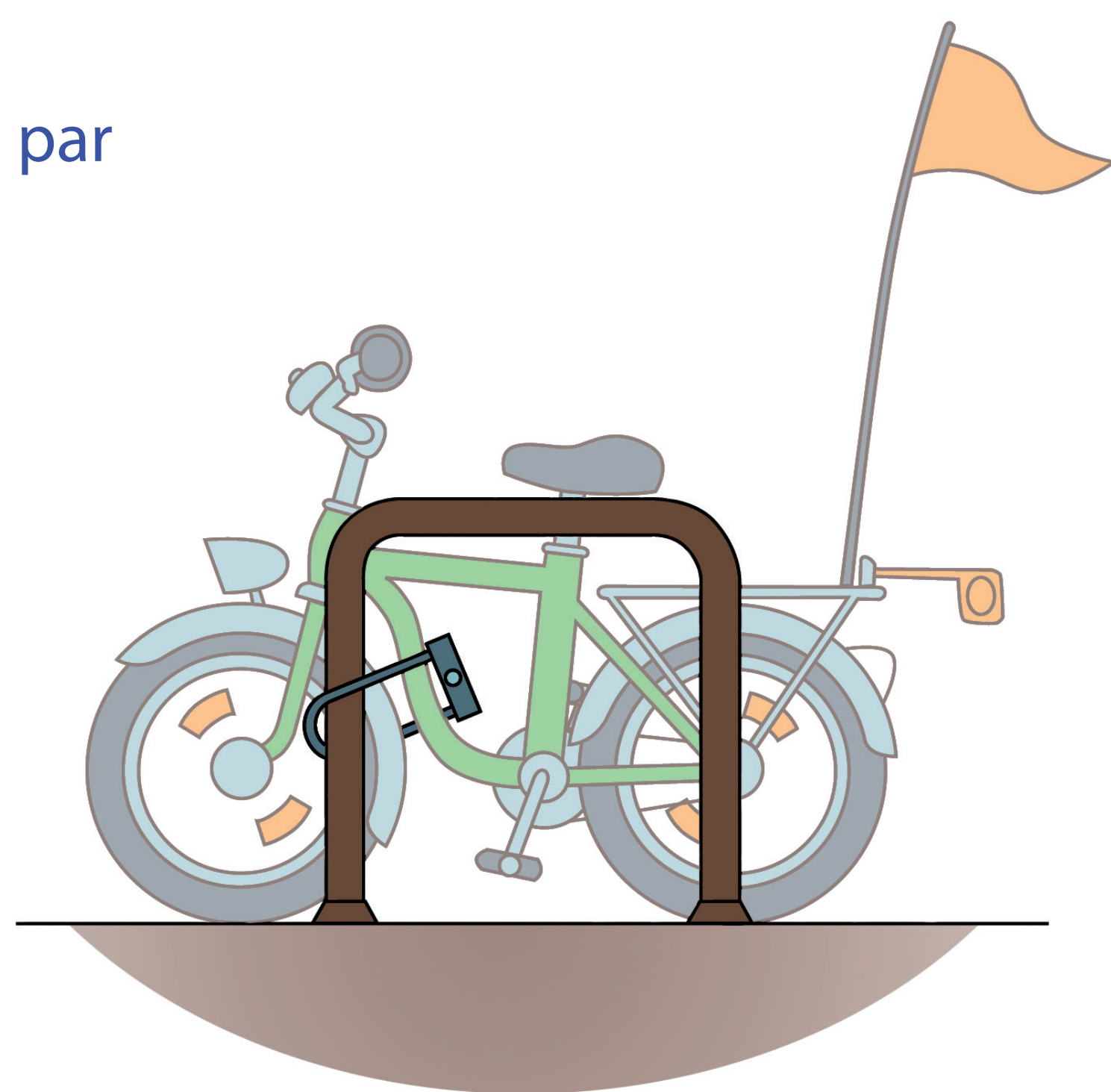
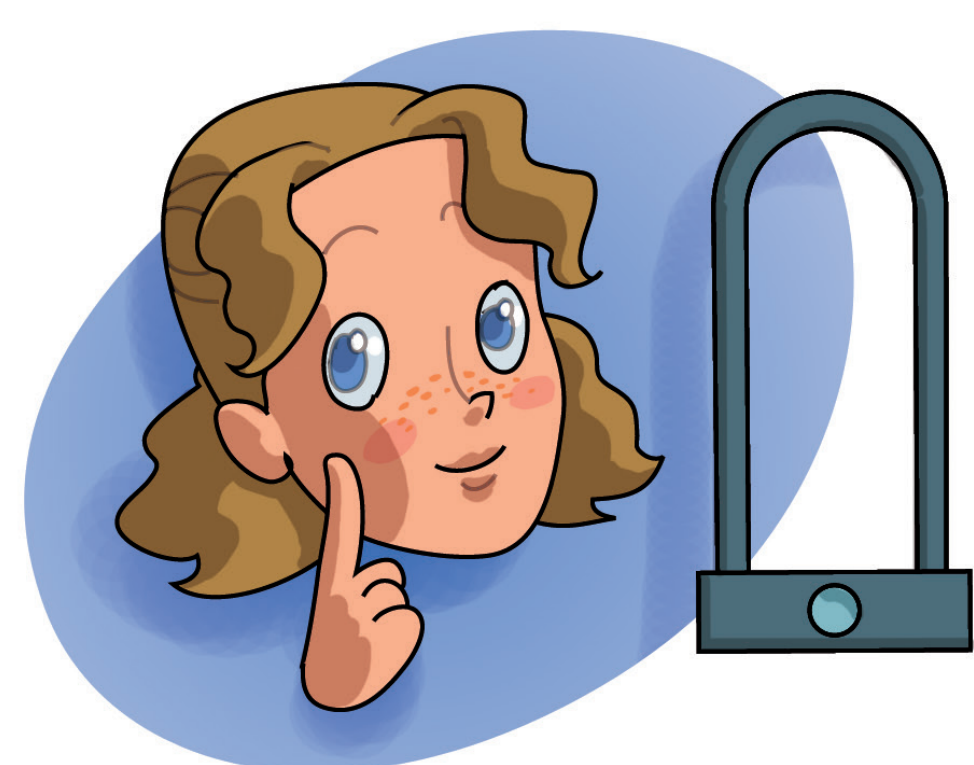
Porter un casque est une sécurité supplémentaire.

Éléments indispensables

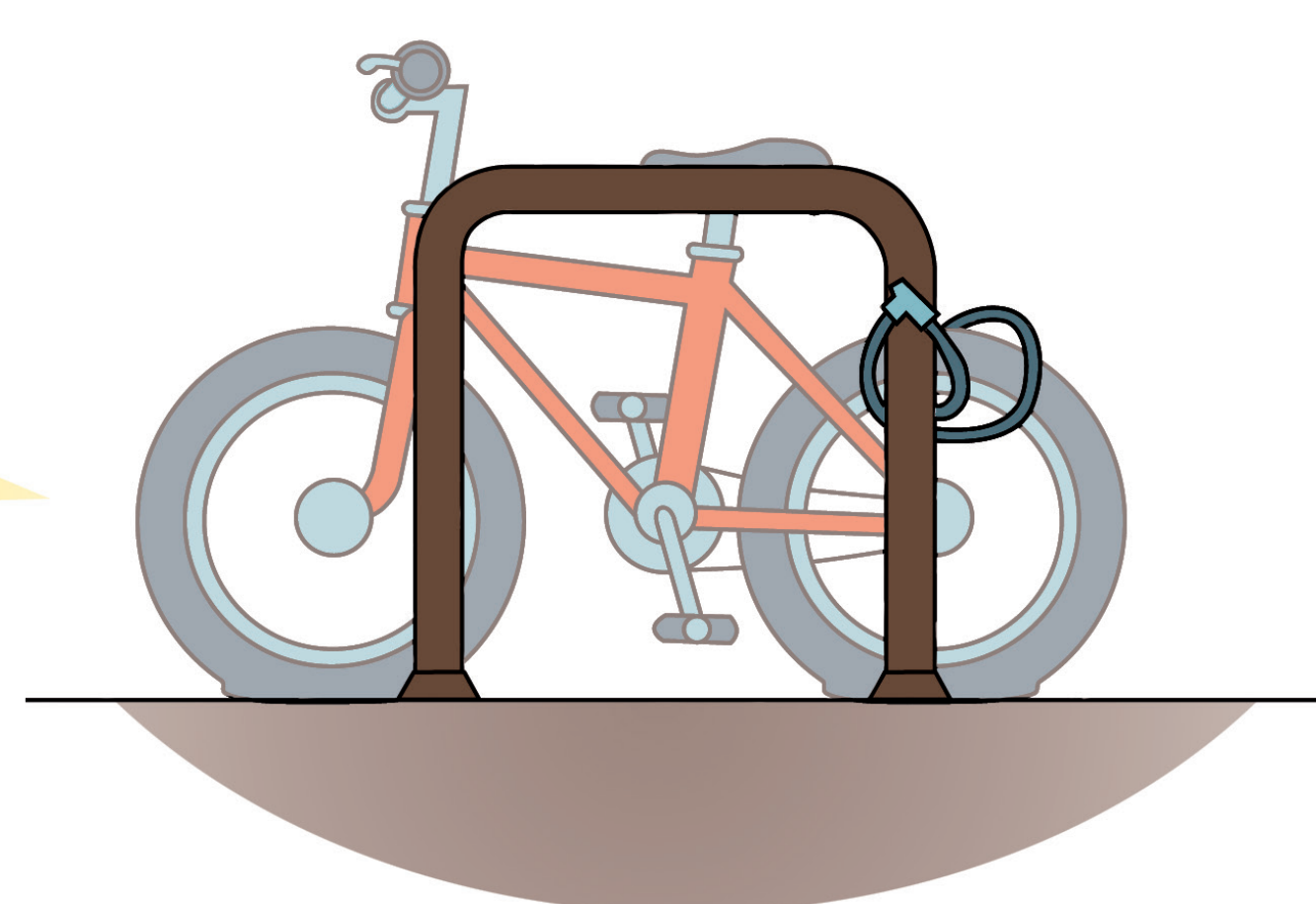
Contre le vol

Attache toujours ton vélo avec un cadenas en U, par la roue avant et le cadre à un arceau de stationnement.

Cadenas recommandé par les cyclistes !



Cadenas recommandé par les voleurs !



Demande à un adulte de remplacer les attaches rapides des roues et de la selle par des écrous.

Pour être bien visible, rien de tel qu'un bon éclairage !



Les éclairages les plus performants sont ceux à LED ou halogènes. Pour être encore plus visible, tu peux ajouter sur ton vélo :

- un fanion ;
- un écarteur de danger ;

et porter :

- un gilet rétro-réfléchissant (*le gilet est obligatoire la nuit hors agglomération*) ;
- des vêtements clairs ;
- des bandes rétro-réfléchissantes sur tes vêtements et ton cartable.



Siège régional :
5 rue Jules de Vicq - Lille
info@droitauvelo.org
www.droitauvelo.org
03 20 86 17 25

NOS PARTENAIRES



JE ROULE À VÉLO

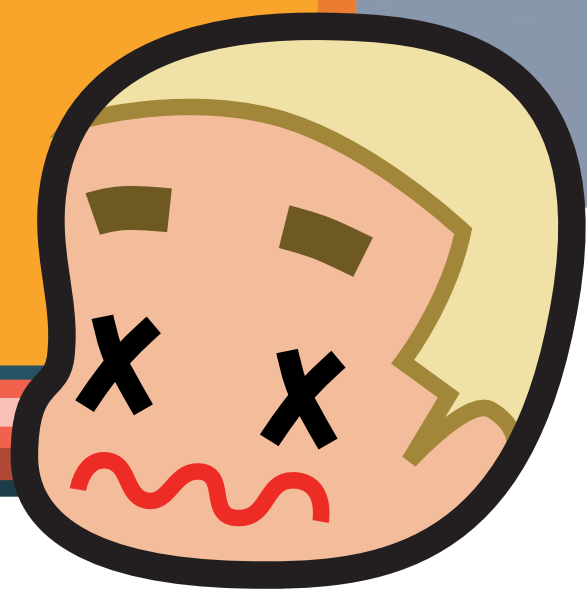
EN TOUTE SÉCURITÉ

Prends ta place sur la route !

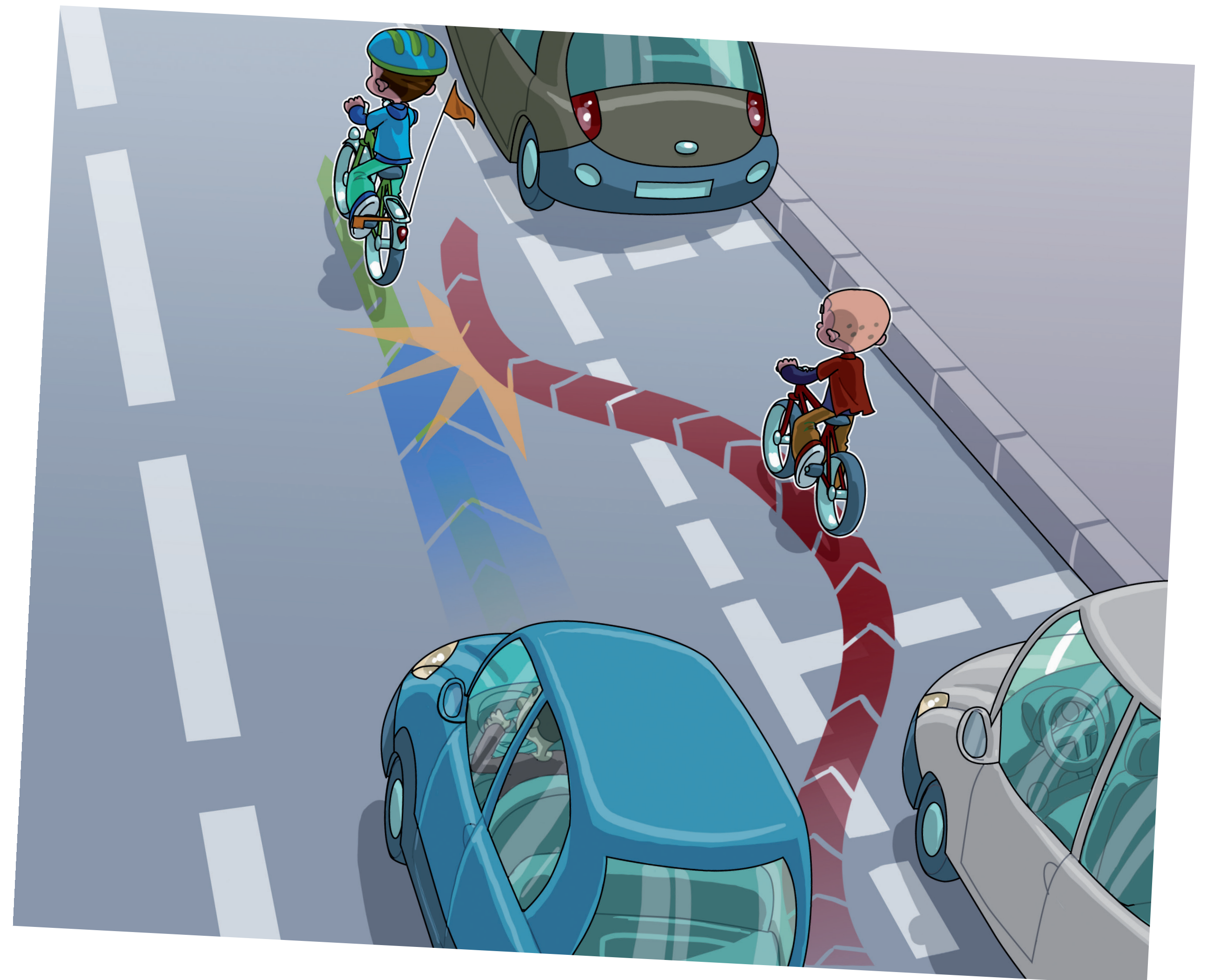
Sur la chaussée, prends bien ta place et roule à 1 mètre du bord du trottoir et des voitures stationnées pour éviter les portières qui s'ouvrent.



C'est la portière assurée si tu roules trop près !



Roule droit ! Si tu zigzagues, tu risques de te faire renverser. Regarde, Calixte se met en danger !



Attention lorsque tu t'introduis sur la route !

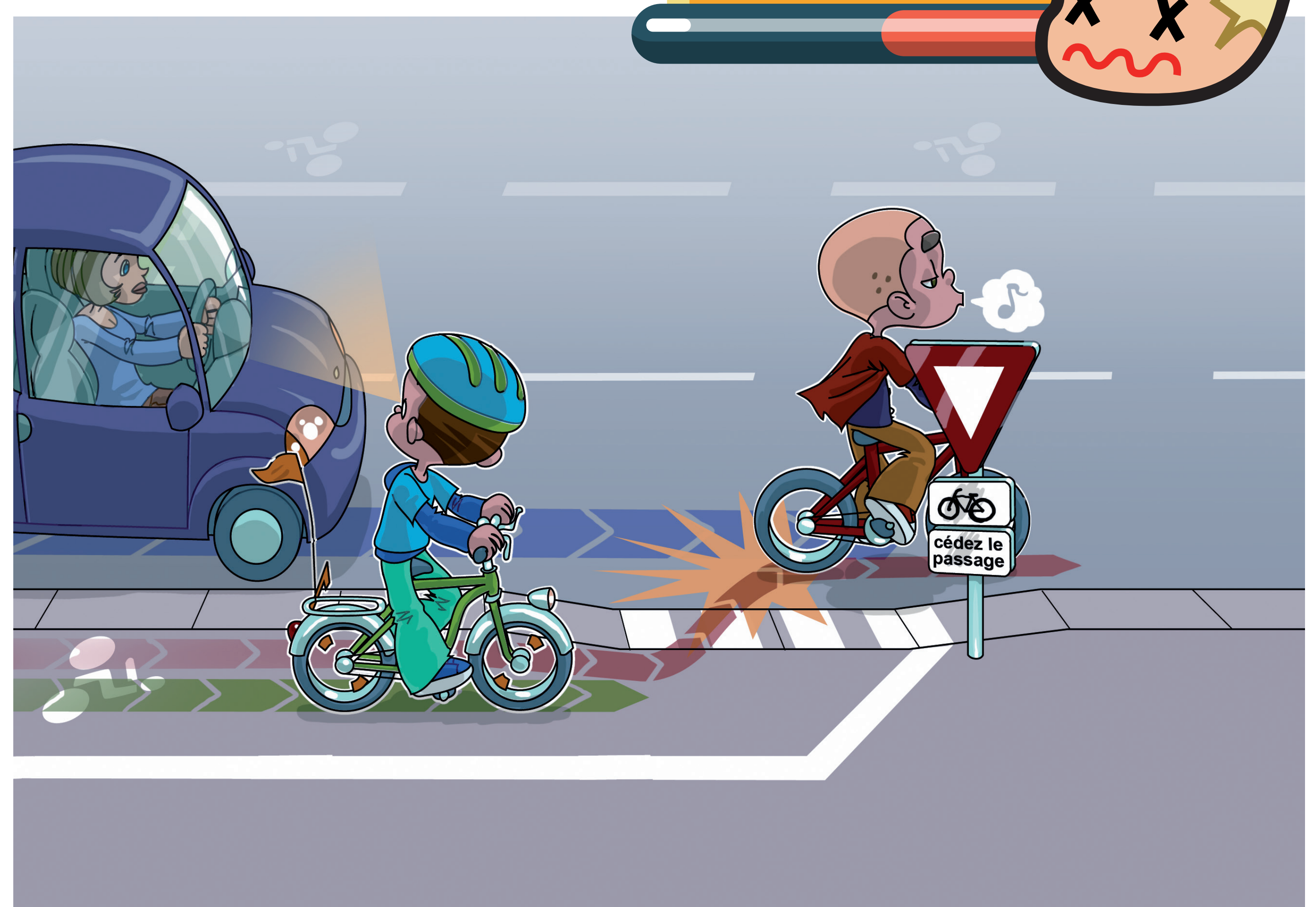
Lorsque tu sors de chez toi, fais attention aux piétons. Si tu as moins de 8 ans, tu as le droit de rouler sur le trottoir. Si tu as plus de 8 ans tu dois attendre d'être sur la chaussée pour enfourcher ton vélo !



Regarde bien autour de toi avant de t'engager



Il faut vérifier que la chaussée est libre.



Lorsque l'aménagement cyclable se termine, fais attention en regagnant la chaussée : regarde bien autour de toi et n'hésite pas à céder le passage.

JE ROULE À VÉLO

EN TOUTE SÉCURITÉ

Regarde bien autour de toi

Les dangers sont nombreux sur la route : piétons qui traversent, voitures qui circulent, travaux...



Sois attentif, garde les mains sur les freins pour pouvoir t'arrêter à tout moment.

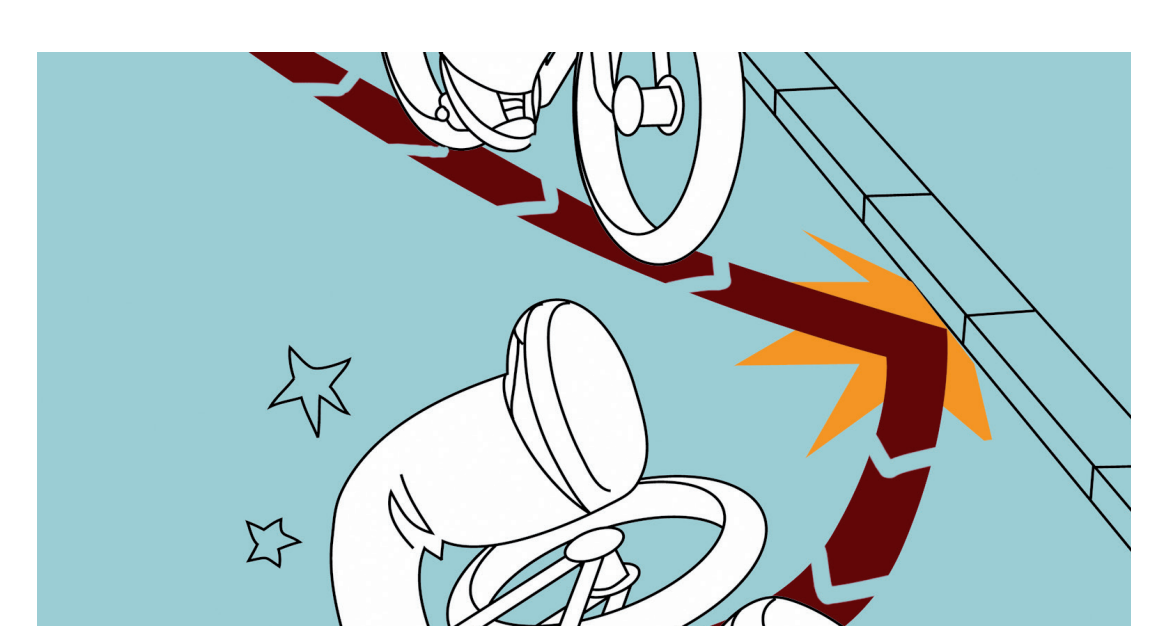
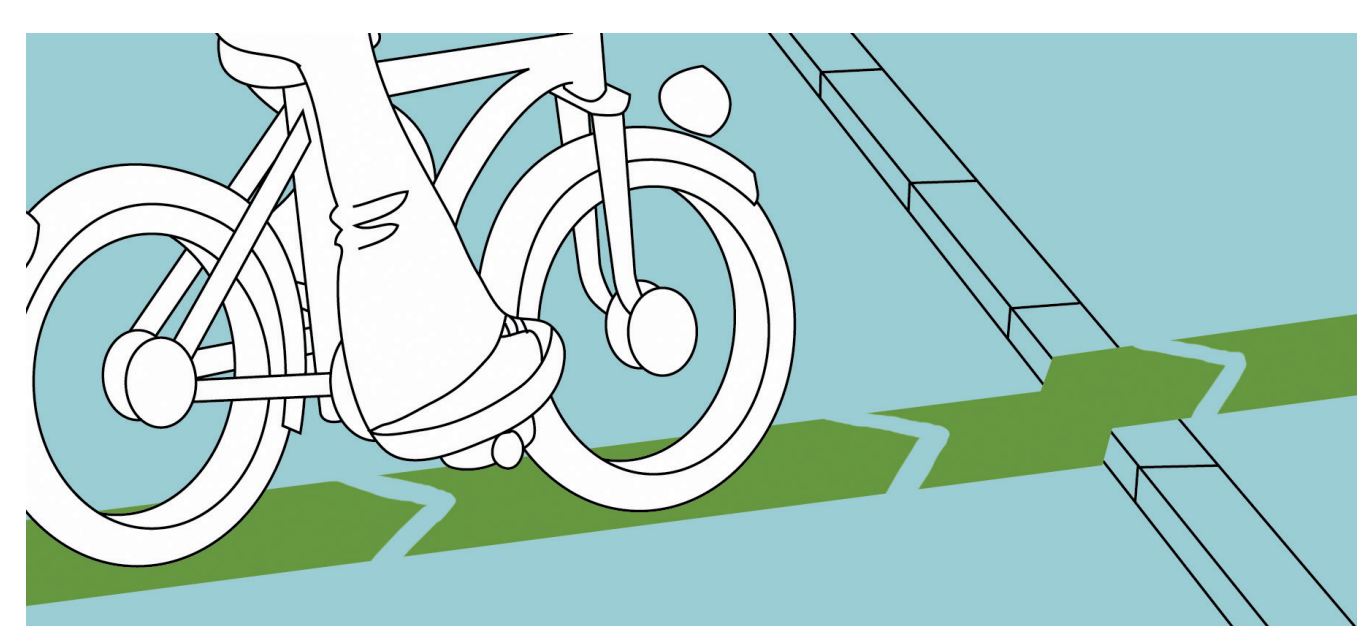
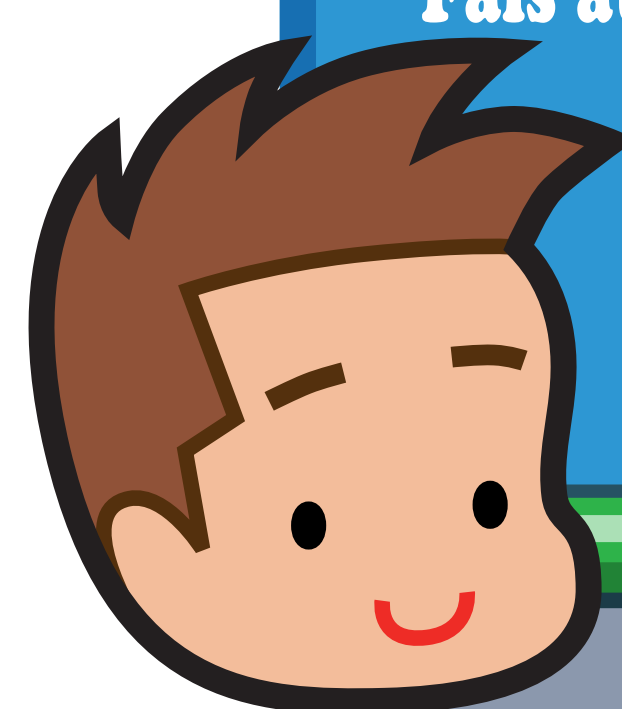


Respecte les piétons

Les aire piétonnes sont autorisées aux cyclistes à l'allure du pas.



Fais attention aux piétons, passe à distance et roule doucement pour ne pas les surprendre.



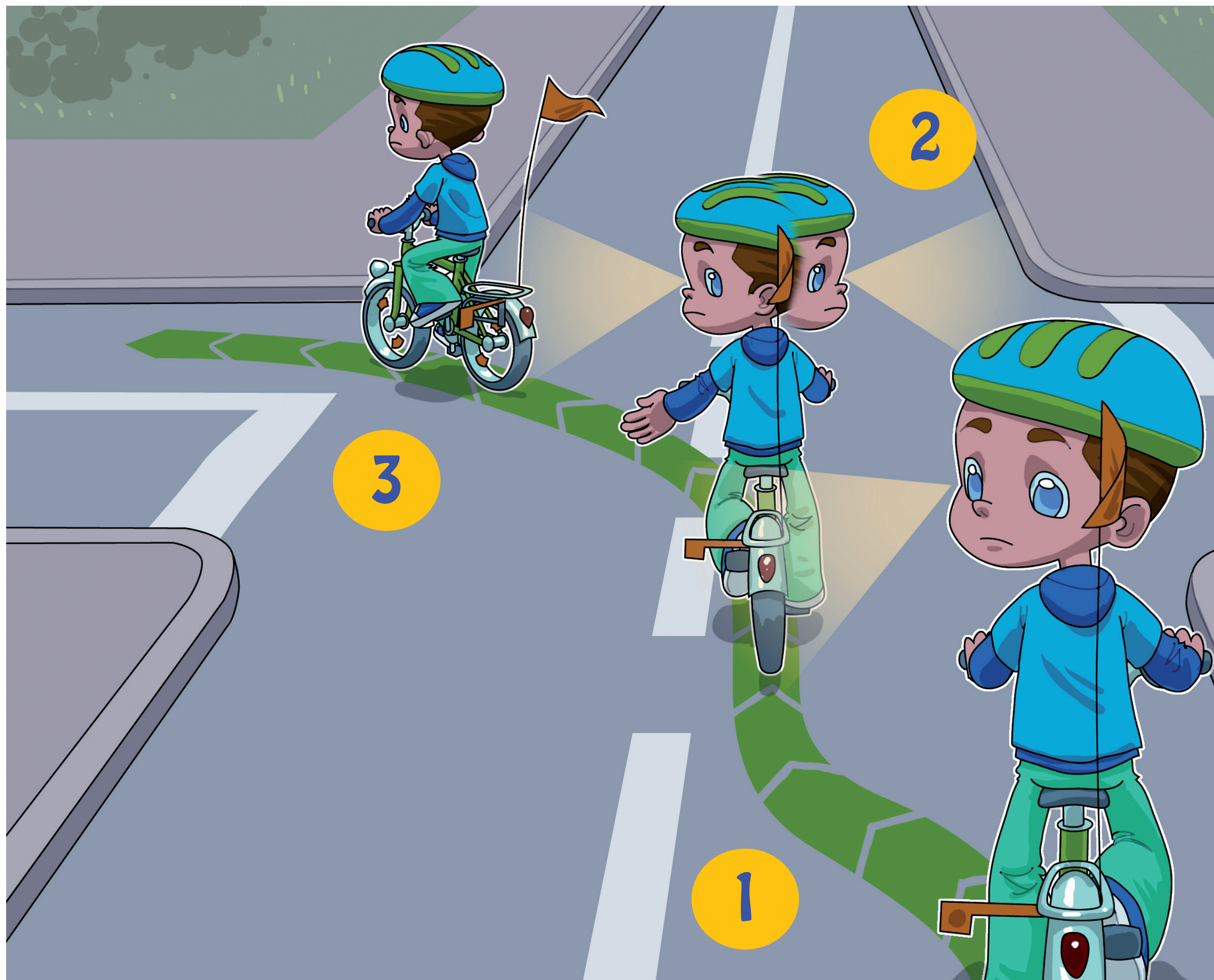
À vélo, on rencontre souvent des bordures. Lorsque tu souhaites monter sur une bordure, prends-la bien de face pour éviter la chute.

JE ROULE À VÉLO

EN TOUTE SÉCURITÉ

Pour tourner à gauche, deux possibilités :

Le mouvement direct en 3 temps :

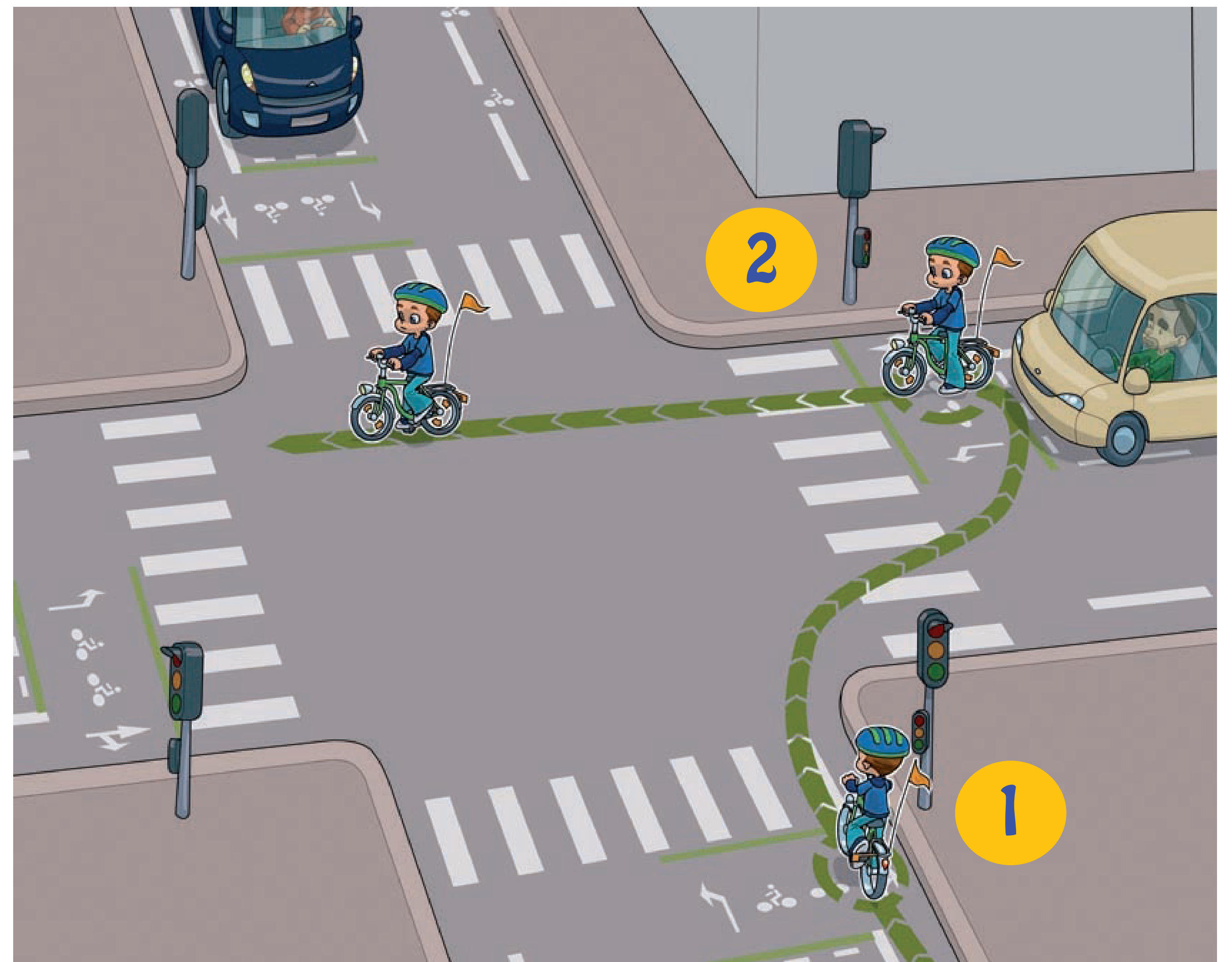


1 Je regarde derrière si aucune voiture n'arrive.

2 Je tends le bras pour indiquer la direction où je tourne.

3 Je regarde en face et si la voie est libre, je tourne.

Le mouvement indirect (pour les carrefours importants ou lorsqu'il y a beaucoup de circulation) :



1 Je tourne à droite en utilisant le passage piéton et je me place devant la voiture.

2 J'attends le feu vert pour aller tout droit.

Les giratoires, méfiance !

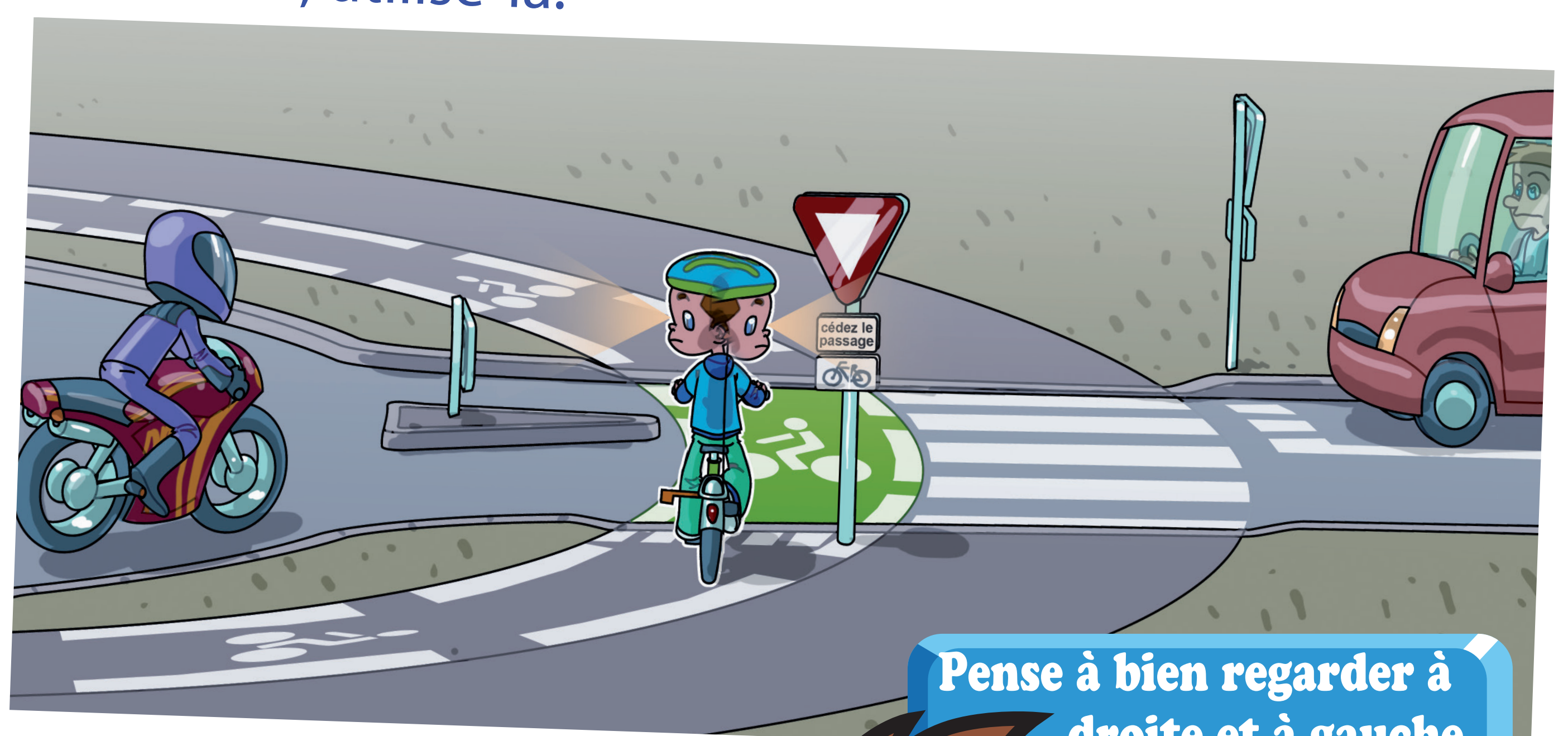
Dans les PETITS GIRATOIRES (une seule voie), prends ta place et roule au milieu de la voie (s'il y a plusieurs voies, au milieu de celle de droite). Ainsi tu éviteras les « queues de poisson ».



Si tu roules trop à droite, tu risques de te faire coincer par la voiture !



Lorsque le GIRATOIRE EST ÉQUIPÉ d'une piste cyclable extérieure, utilise-la.



Pense à bien regarder à droite et à gauche au moment de traverser les voies voitures.



Grands giratoires ou situation trop compliquée ? Deviens temporairement piéton !

Mets pied à terre, ainsi tu maîtrises mieux la situation et tu deviens prioritaire pour traverser les passages piétons.

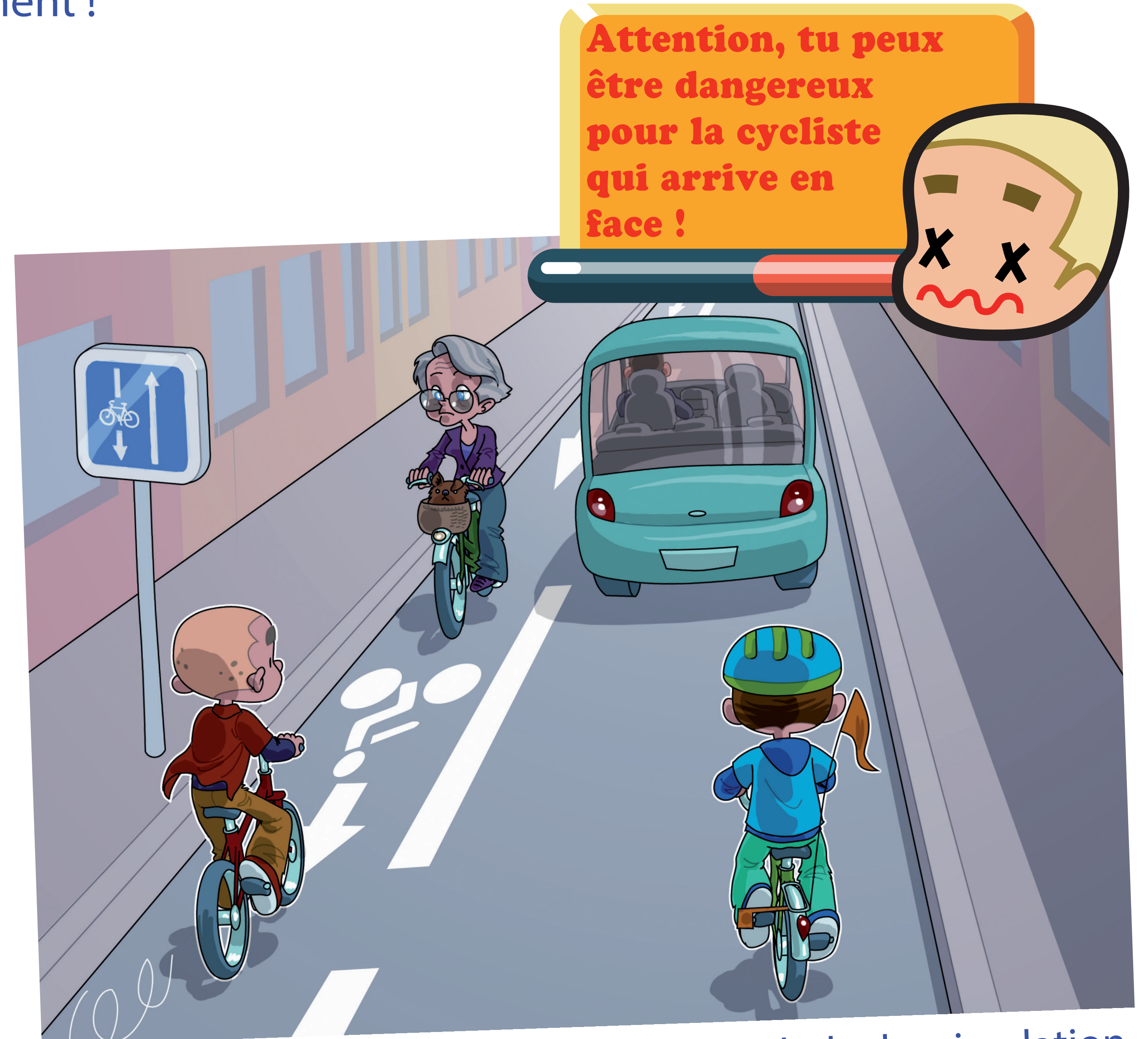
JE ROULE À VÉLO

EN TOUTE SÉCURITÉ

Le double-sens cyclable

Il permet aux cyclistes de rouler à contresens de la circulation. C'est un aménagement très sûr car l'automobiliste te voit et ralentit quand il te croise.

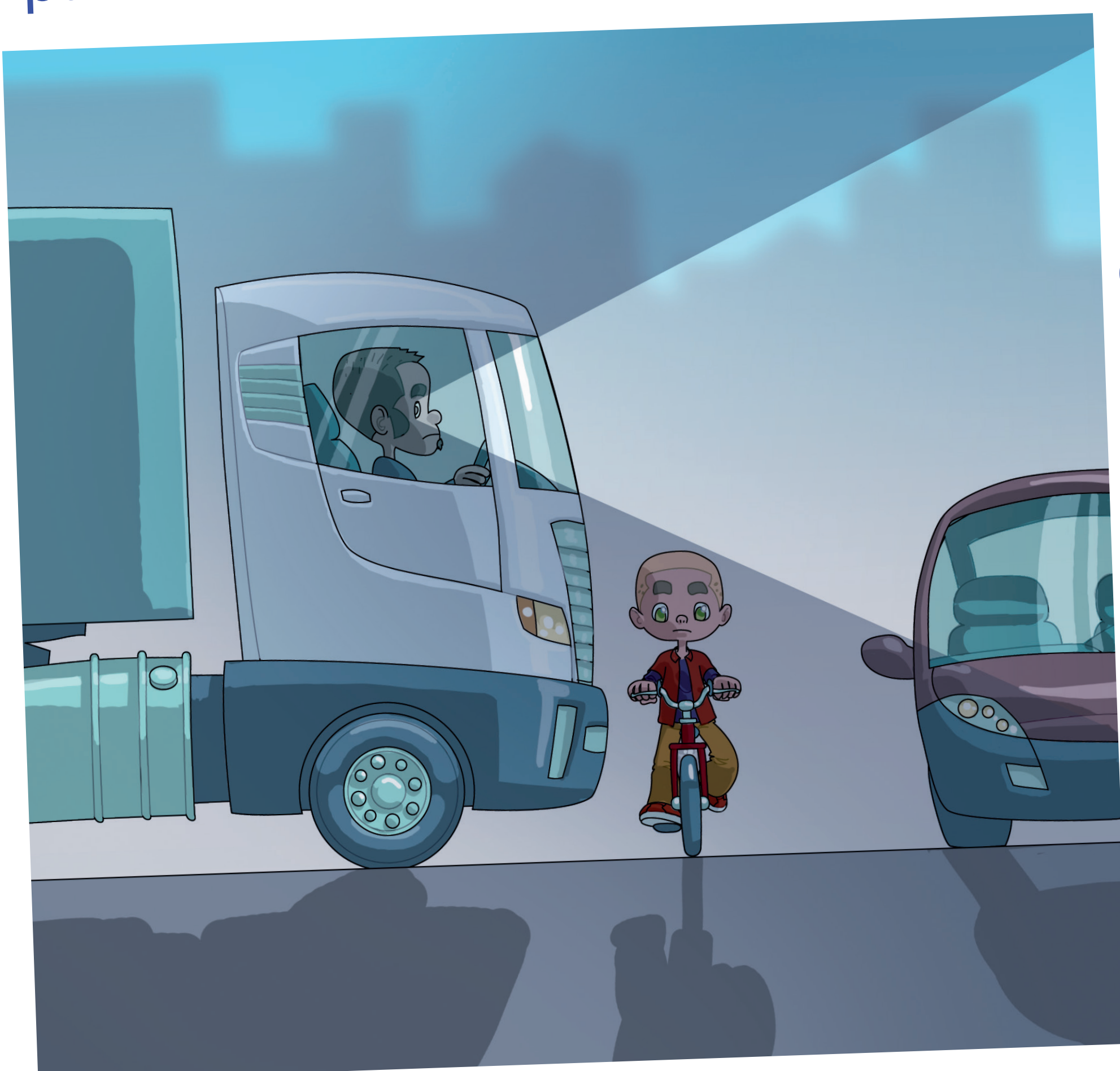
Reste tout de même prudent car des voitures et des piétons peuvent arriver sur les côtés sans regarder. Attention également aux voitures qui quittent leur stationnement !



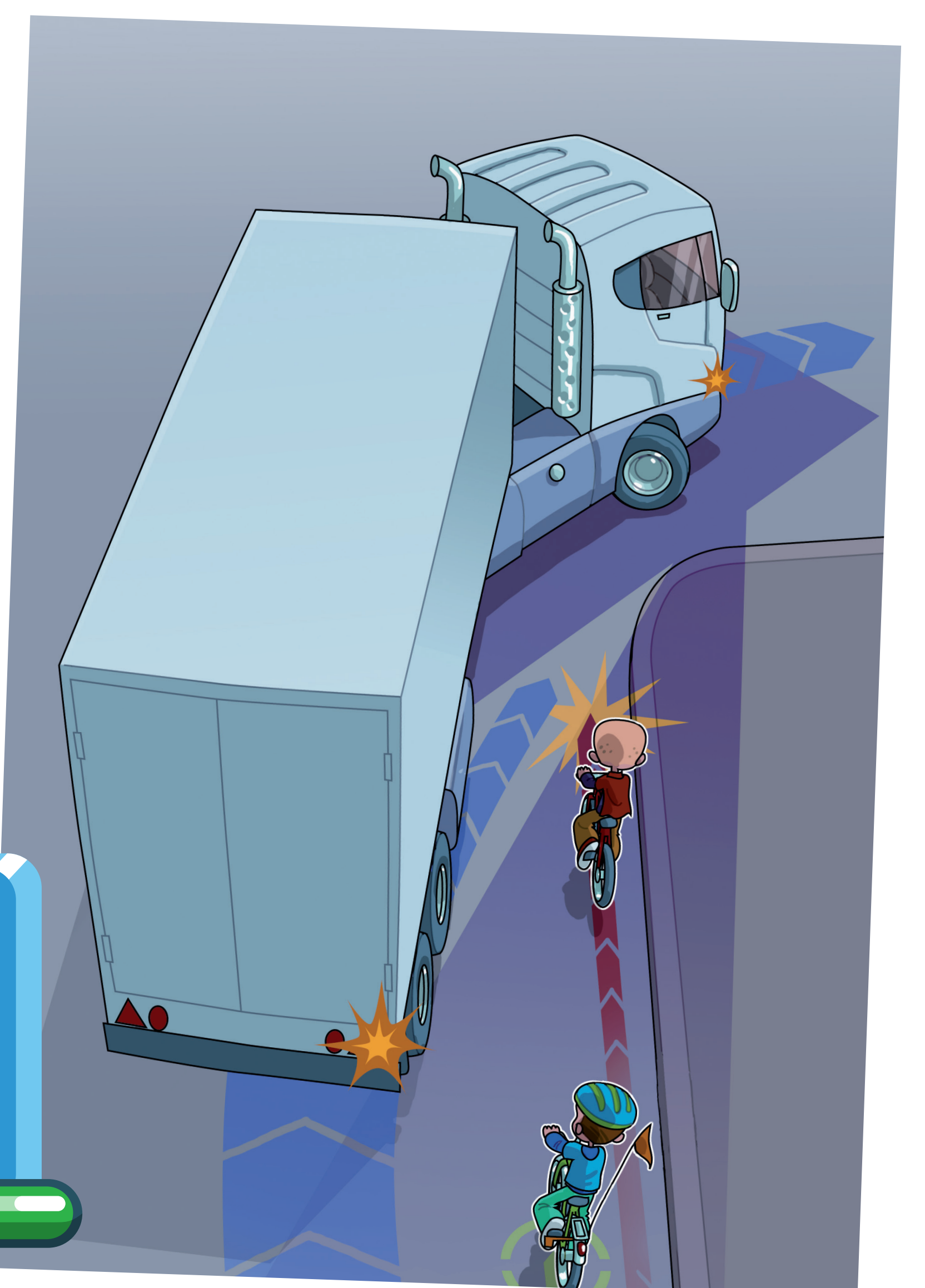
Quand tu roules dans le sens général de la circulation, n'emprunte pas le couloir à contresens !

Camions, bus, danger de mort !

Au volant d'un camion ou d'un bus, le conducteur ne voit pas tout. Certains espaces autour de son véhicule ne sont pas visibles, il s'agit des ANGLES MORTS.



C'est pareil quand tu te places à droite du camion, le chauffeur ne te voit pas.



Il est donc IMPORTANT :

- de garder ses distances avec ces véhicules
- de ne jamais les doubler par la droite
- de garder le contact visuel avec le chauffeur

JE ROULE À VÉLO

EN TOUTE SÉCURITÉ

Dépassement des véhicules à l'arrêt

Attention, quand il n'y a PAS D'AMÉNAGEMENT CYCLABLE, il est interdit de dépasser les voitures par la droite. Tu dois rester derrière ou dépasser par la gauche.

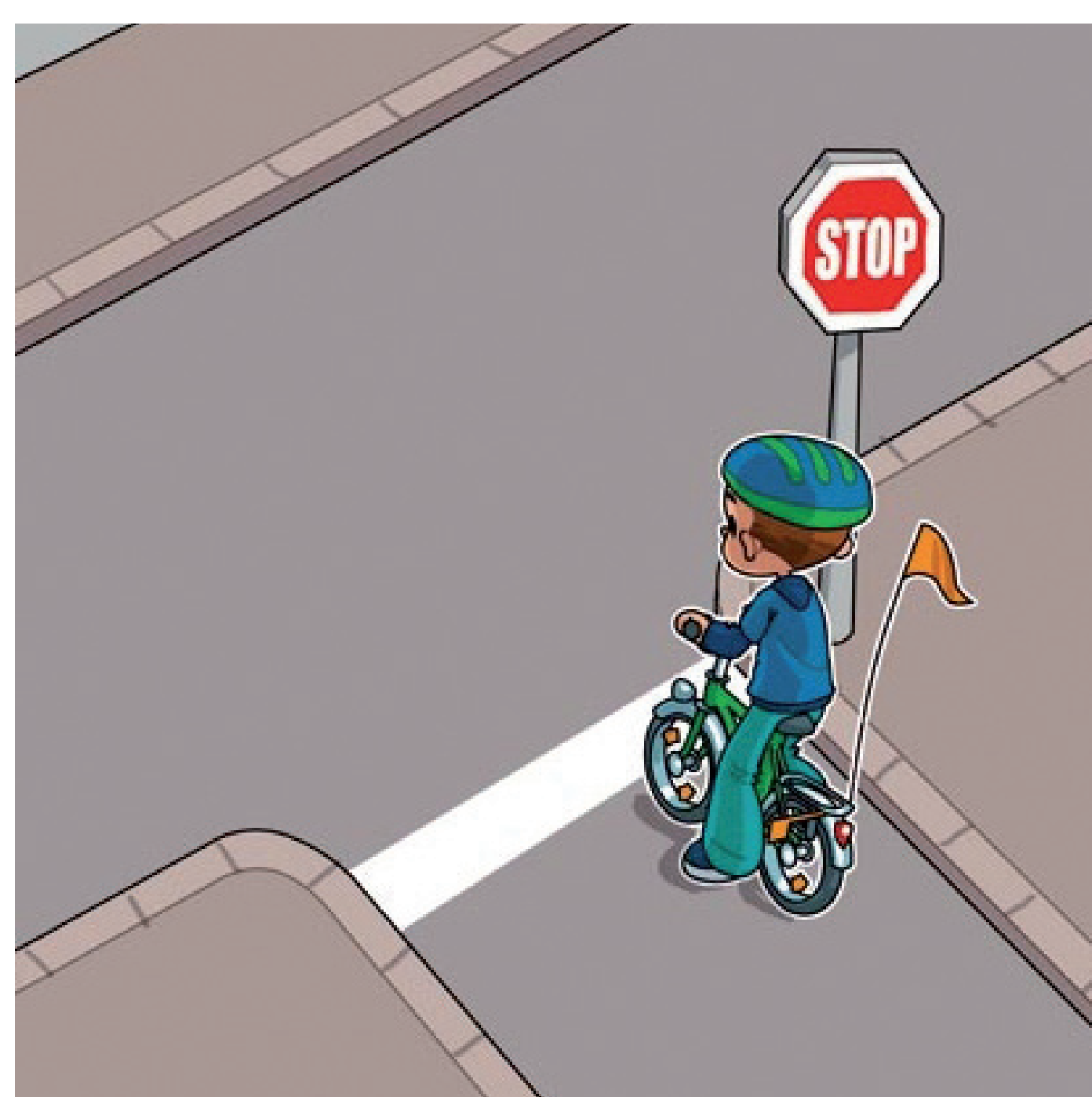
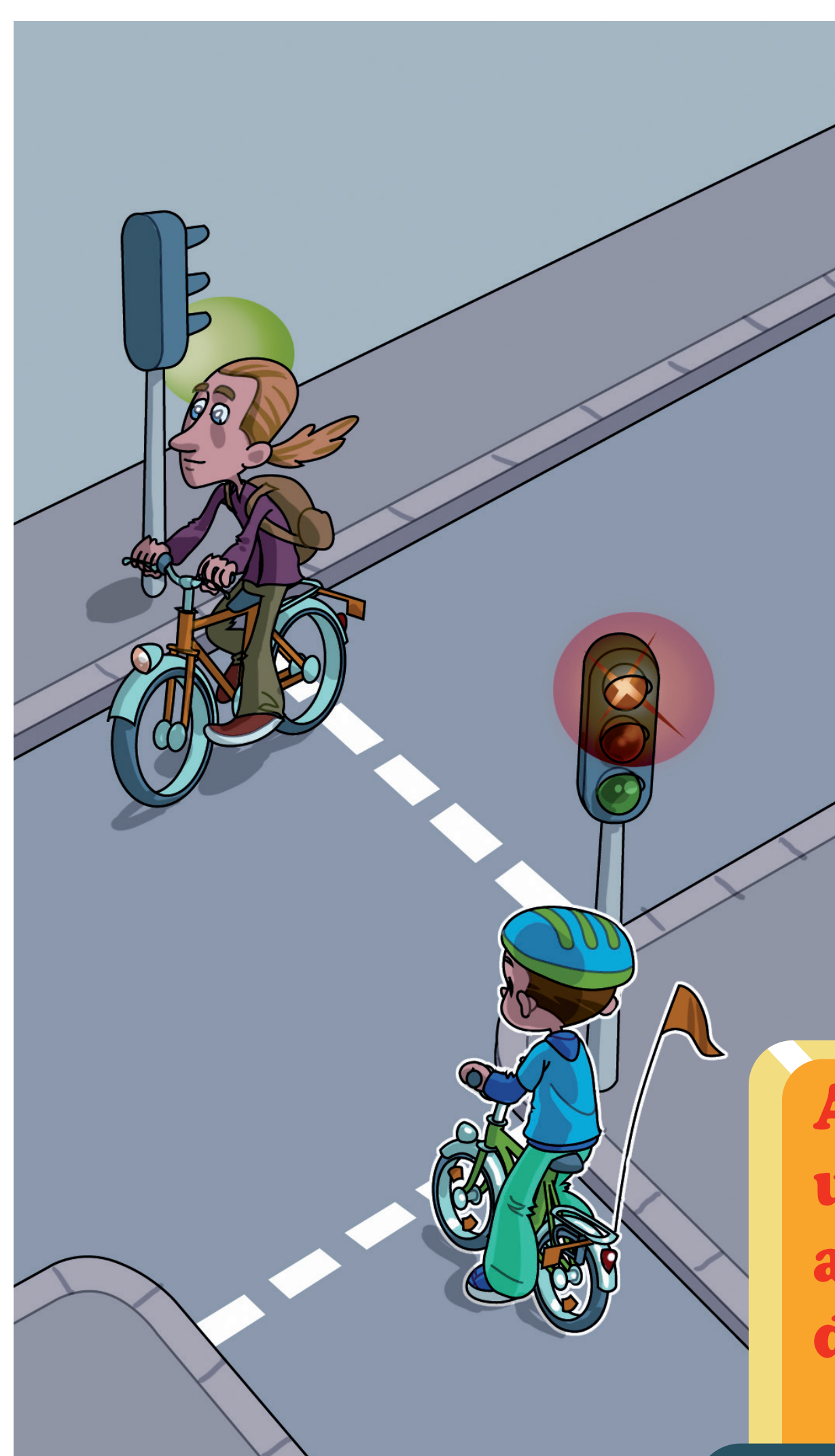


Si tu roules sur une BANDE CYCLABLE, tu peux doubler les véhicules qui sont à ta gauche mais fais quand même très attention et assure-toi que les conducteurs t'ont bien vu.

Respecte la signalisation : feux, stop, cédez-le-passage...

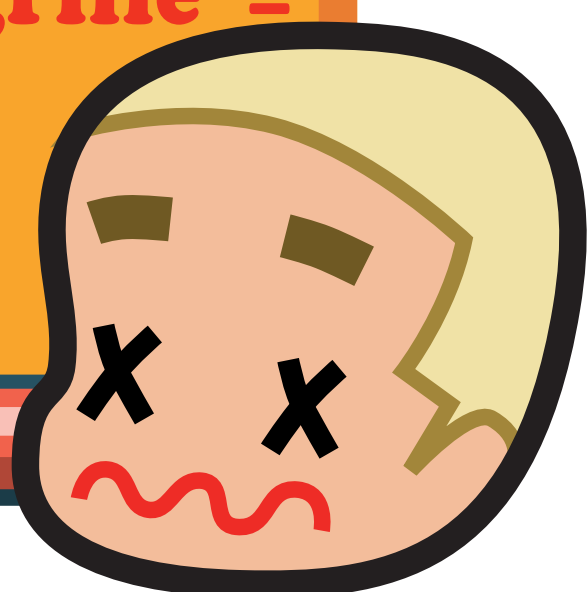
Les cyclistes sont soumis au code de la route, tu dois donc respecter les feux rouges, stop et cédez-le-passage. C'est important pour ta sécurité et celle des autres. Dans tous les cas, tu dois rester vigilant et regarder de chaque côté avant de t'engager même si tu as la priorité.

FEU VERT Je passe en restant prudent
FEU ROUGE ou ORANGE
Je m'arrête !

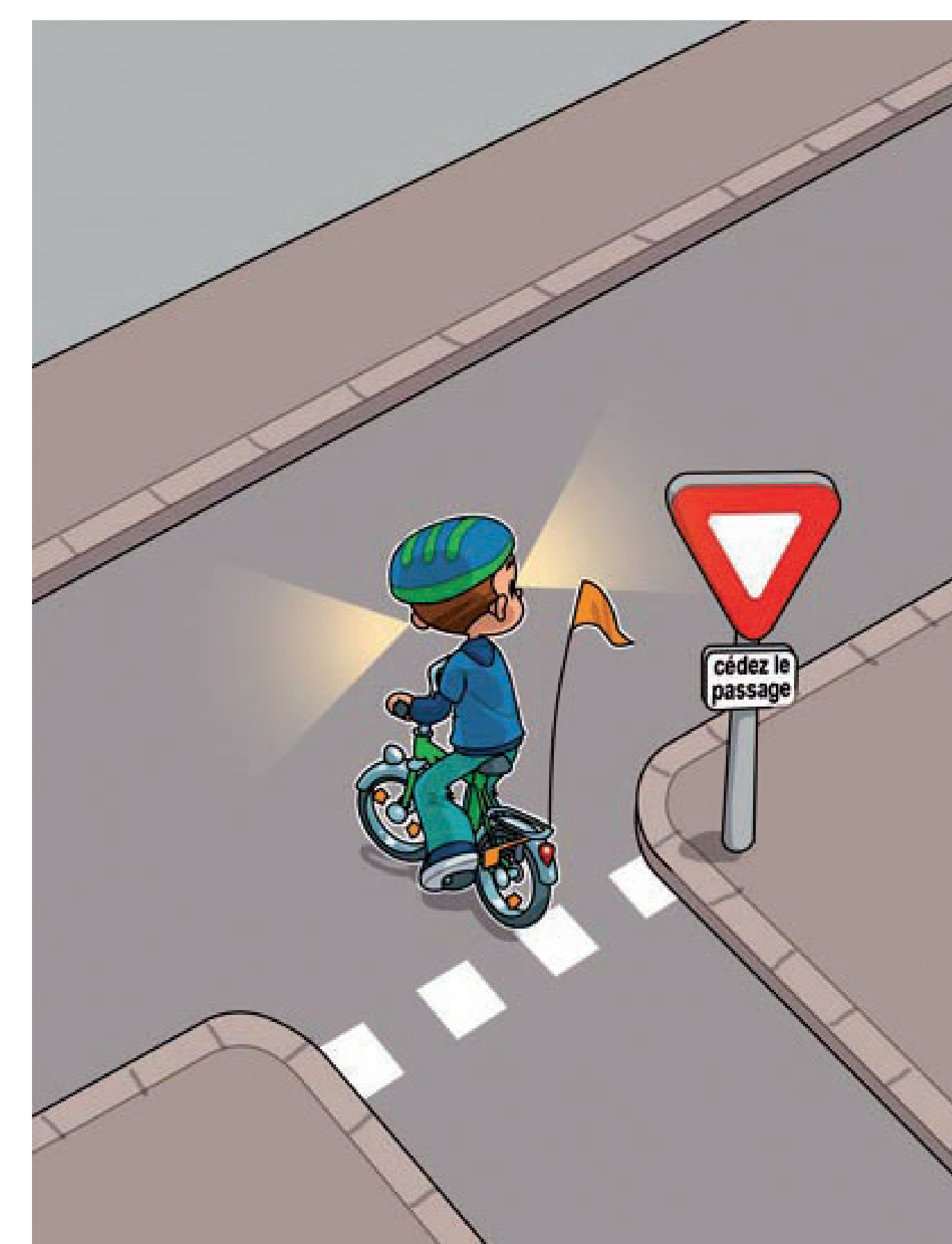


STOP
Je m'arrête !

Attention,
un feu rouge grillé =
amende et
danger.



PAS DE SIGNALISATION
Le véhicule arrivant par la
droite à la priorité.



CÉDEZ-LE-PASSAGE
Je ralentis et cède la priorité
à droite et à gauche.

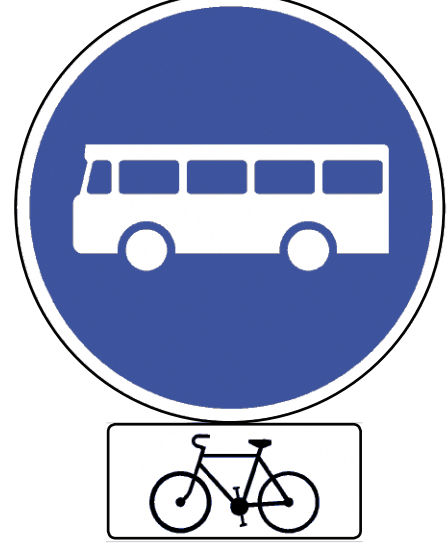
JE ROULE À VÉLO

EN TOUTE SÉCURITÉ

Code de la route : les panneaux à connaître



Aménagement cyclable conseillé (bande ou piste cyclable).



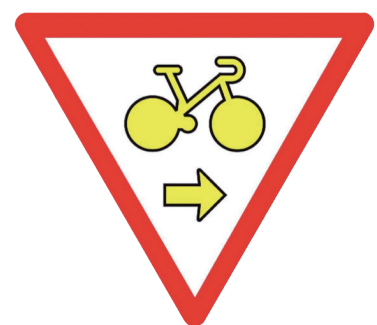
Couloir réservé aux bus autorisé aux vélos.



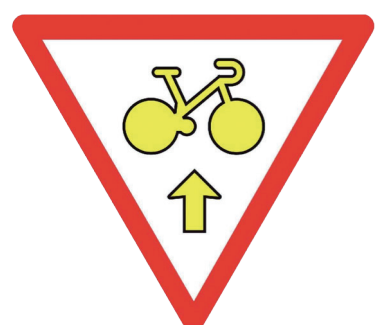
Voie verte
Réservée aux modes non motorisés (piétons, rollers, vélos).



Aménagement cyclable obligatoire (bande ou piste cyclable).



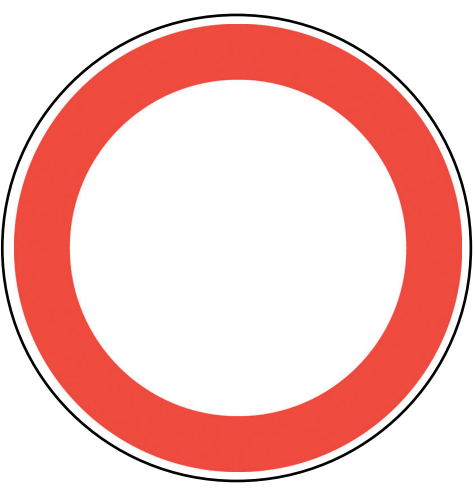
Muni de ce panneau, le feu rouge devient un cédez-le-passage pour les cyclistes.



Espaces de circulation apaisée propices à la pratique du vélo sans aménagement cyclable spécifique



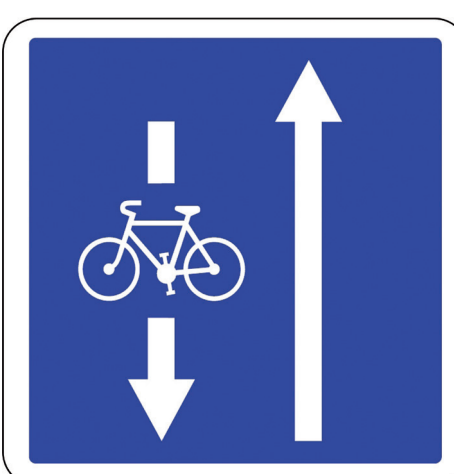
Sens interdit à tous les véhicules sauf aux vélos.



Interdit à tout véhicule et donc aux vélos.



Aire piétonne
Vélo autorisé à la vitesse du pas.



Voie à sens unique munie d'un double-sens cyclable.



Interdit aux vélos.



Zone de Rencontre
Piéton prioritaire, vitesse limitée à 20 km/h.



Zone 30
Vitesse limitée à 30 km/h.

REGARDE BIEN LA SITUATION CI-DESSOUS ET RETROUVE LES BONS ET MAUVAIS COMPORTEMENTS DES CYCLISTES !



Retrouve les réponses dans la fiche-conseils n°9

MESSAGE AUX PARENTS : Il est important que vous accompagniez vos enfants à vélo à leurs débuts pour leur apprendre les bons comportements sur la route. Il est préférable de rouler derrière l'enfant pour le guider et le conseiller.



Siège régional :
5 rue Jules de Vicq - Lille
info@droitauvelo.org
www.droitauvelo.org
03 20 86 17 25



NOS PARTENAIRES

